

Université Constantine 3
Faculté de médecine de constantine
Département de médecine

Service de médecine du travail

Module de médecine du travail
Contrôle des connaissances
Examen de Synthèse Le 03/07/2018

Q1: La protection contre les risques inhérents à la manipulation des solvants consiste à :

- A. Porter des vêtements perméables contre les éclaboussures.
- B. Se laver les mains après chaque manipulation sans gants.
- C. Porter des vêtements imperméables avant toute manipulation.
- D. Consulter le médecin du travail en cas de contact direct avec les solvants.
- E. Eviter d'inhaler les vapeurs de solvants.

Q2: L'effet de sommation est :

- A. La sommation des effets toxiques d'une substance après un seul contact avec l'organisme.
- B. La sommation des effets toxiques d'une substance suite à une exposition chronique.
- C. N'apparait que lorsque la quantité du toxique ayant pénétré dans l'organisme, aura atteint une dose seuil.
- D. Un effet propre aux toxiques cumulatifs.
- E. L'action simultanée de plusieurs toxiques.

Q3: Un produit irritant est un produit qui :

- A- Agit après sensibilisation de l'organisme lors d'un premier contact.
- B- Provoque des ulcérations cutané-muqueuses dès le premier contact.
- C- Provoque une inflammation des téguments dès le premier contact.
- D- Ne provoque aucune réaction lors du premier contact.
- E- N'agit que lorsque la peau est lésée.

Q4: Sujet âgé de 25 ans, postulant pour un travail au poste de pompiste. L'examen clinique est sans particularité. Le bilan biologique demandé est revenu normal, hormis une thrombopénie à 110 000 éléments / mm3. Doit-on :

- A. Le déclarer apte sous réserve de refaire une autre formule un mois après.
- B. Différer l'avis d'aptitude et refaire la formule.
- C. Le déclarer apte et le contrôler tous les 06 mois.
- D. Le déclarer apte sous réserve de porter les moyens de protection.
- E. Demander l'avis de l'hématologue sur son aptitude ou pas au poste de travail.

Q5: L'intoxication chronique au plomb peut être responsable des manifestations suivantes sauf une, laquelle?

- 1. Une nevrite radiale purement sensitive
- 2. Une atteinte testiculaire: hypospermie
- 3. une encéphalopathie
- 4. Une atteinte thyroïdienne
- 5. Une paralysie qui atteint les extenseurs longs du médus et de l'annulaire

Q6: Le tremblement intentionnel dans l'hydrargyrisme :

1. Débute dans les doigts, les paupières, la langue et les lèvres
2. Entraîne une micro-écriture
3. Augmente d'intensité quand le sujet se sent observé
4. Atteint les membres inférieurs et la marche devient difficile
5. Au début, le tremblement peut régresser si le patient évite tout contact avec le mercure

A(1, 2, 3)

B(1, 2, 4)

C(2, 3, 5)

D(1, 2, 5)

E(1, 2, 3, 4, 5)

Q7: Les tissus les plus radioresistants sont:

1. Tissus nerveux
2. Tissus hématopoïétiques
3. Tissus musculaires
4. Les poumons
5. Le gonades

A(1, 4)

B(2, 5)

C(3, 5)

D(1, 3)

E(2,4)

Q8: L'effet cumulatif d'un produit chimique toxique signifie :

- A. Que le toxique reste longtemps dans dans l'organisme
- B. Que le toxique ne s'accumule pas dans l'organisme
- C. Qu' Il y a sommation des effets à chaque exposition au toxique
- D. Que les effets du toxique sont irréversibles
- E. Que le toxique s'accumule dans l'organisme et doit atteindre une dose seuil pour avoir en effet

Q9: Parmi ces affirmations laquelle ou lesquelles sont justes ?

1. Le plomb est utilisé dans la fabrication des peintures
2. Le point de fusion du plomb est de 1525°C
3. Le plomb est solubilisé comme agent anti détonnant (dans l'essence)
4. Le plomb est utilisé comme barrière anti-bruit et anti-vibration
5. Le plomb est très léger

A(1, 3, 4)

B(1, 2, 3) ;

C(2, 3, 4) ;

D (2, 3, 5)

Q10: Le plomb se distribue principalement dans:

1. Le foie
2. Le sang
3. Les tissus osseux
4. Le cerveau
5. Les reins

A(1, 2, 3, 4)

B(2, 3, 4, 5)

C(1, 3, 4, 5)

D(1, 2, 3, 5)

Q11: Parmi les professions suivantes, laquelle est considérée à haut risque pour le développement d'un syndrome de la coiffe des rotateurs?

- A. Le peintre au pistolet
- B. L'Horlogier
- C. Le bijoutier
- D. La secrétaire
- E. L'enseignant

Q12: Sous l'effet de la chaleur, les solvants se décomposent en émettant :

- A- Des vapeurs denses et noirâtres.
- B- Des vapeurs irritantes et caustiques.
- C- Des vapeurs se dissipant rapidement.
- D- Des vapeurs ayant perdu leur effet nocif suite à la décomposition.
- E- Des vapeurs dégageant des odeurs nauséabondes.

Q13: Les solvants organiques sont :

- A- Des composés qui ont une structure atomique similaire.
- B- Des composés issus de la décomposition de matières organiques putréfiées.
- C- Des composés constitués d'atomes de carbone.
- D- Des composés constitués d'atomes de carbone et d'hydrogène.
- E- Des composés de structure minérale complexe.

Q14: Après leur pénétration dans l'organisme par voie respiratoire, les vapeurs des solvants :

- A- Diminuent l'absorption pulmonaire d'autres substances.
- B- Sont éliminées en partie sous forme inchangée.
- C- Traversent entièrement la barrière alvéolo-capillaire.
- D- Sont totalement éliminées par voie urinaire.
- E- Diffusent vers les organes riches en lipides pour y être stockés.

Q15: Les solvants sont des produits utilisés dans l'industrie pour.

- 1- Dissoudre les graisses.
- 2- Extraire les graisses et dissoudre des pigments servant de colorants.
- 3- La lubrification des pièces métalliques.
- 4- La synthèse d'autres produits chimiques.
- 5- Le nettoyage à sec.

A (2- 4- 5) B (1- 3- 5) C (3- 4- 5) D (1- 2- 3- 4- 5) E (1- 2- 3- 5)

Q16: Après leur pénétration dans l'organisme, les vapeurs des solvants :

- 1- Restent à l'état quiescent dans les différents tissus jusqu'à atteindre une dose seuil pour exercer leur action toxique.
- 2- Exercent leur action toxique dès le premier passage, même à faible concentration.
- 3- Exercent leur action toxique dès le premier passage, lorsqu'ils sont à forte concentration.
- 4- N'ont aucun effet lorsqu'ils sont à faible concentration.
- 5- Provoquent une cytolysse et des nécroses cellulaires.

- A (1- 2- 3- 4) B (1- 5) C (1- 2- 3- 4- 5) **D (2- 5)** E (2- 3- 4- 5)

Q17: La toxicité d'une substance est en relation avec :

- 1- Sa concentration.
- 2- Sa forme physico-chimique.
- 3- Les conditions de son utilisation.
- 4- Les moyens de prévention existants.
- 5- La nature de la substance utilisée.

- A (1- 2- 3- 4) B (1- 5) **C (1- 2- 3- 4- 5)** D (2- 5) E (2- 3- 4- 5)

Q18: Quelle(s) est (sont) la (les) réponse(s) fausse(s) : Les risques biologiques peuvent être dus à :

- A- Une infection virale
- B- Une infection parasitaire
- C- Des prions
- D- Aux rayonnements ionisants**
- E- A l'accident exposant au sang

Q19: Les virus sont des agents pathogènes qui :

- A- Envahissent la cellule pour pouvoir se multiplier.**
- B- Se multiplient dans le sang puis envahissent la cellule.
- C- Pénètrent à l'intérieur de la cellule, l'infectent puis meurent rapidement.
- D- Se fixent sur la cellule et la détruisent.
- E- Pénètrent à l'intérieur des cellules et restent à l'état quiescent, et ne se manifestent que lors d'une baisse de l'immunité.

Q20: Les prions sont :

- A- Des particules glucidiques responsables de dégénérescence du système nerveux central.
- B- Des particules protéiques responsables problèmes de lyse cellulaire.
- C- Des particules glucidiques responsables de trouble du métabolisme des glucides.
- D- Des particules virales à l'origine d'atteintes neurologiques.
- E- Des particules protéiques responsables de dégénérescence du système nerveux central.**

Q21: Quelle(s) est (sont) la (les) réponse(s) fausse(s) :

- A- Les agents biologiques sont inoffensifs pour l'homme.
- B- Les agents biologiques sont offensifs pour l'homme.
- C- Les agents biologiques sont utilisés dans la biotechnologie.
- D- Les agents biologiques sont utilisés dans la fabrication des vaccins.
- E-** Les agents biologiques sont classés en 6 groupes.

Q22: Les dermatoses dues aux infra rouge intéressent :

- 1- Les fondeurs
- 2- Les boulangers
- 3- Les forgerons
- 4- Les bouchers
- 5- Le personnel soignant

A(1, 2, 4) B(2, 3, 5) **C(1, 2, 3)** D(3, 4, 5) E(3, 4, 5)

Q23: Les dermatoses professionnelles sont réparées :

- A- Au tableau numéro 30 des maladies professionnelles
- B- Au tableau numéro 19 des maladies professionnelles
- C- Au tableau numéro 45 des maladies professionnelles
- D- Au tableau numéro 46 des maladies professionnelles
- E-** Plusieurs tableaux réparent les dermatoses professionnelles.

Q24: La connaissance du mécanisme d'action d'une substance toxique permet :

- A- Le retrait du travailleur malade de toute exposition professionnelle.
- B- Le maintien du travailleur à son poste avec une surveillance périodique.
- C-** La prévention de toute déviation de l'homéostasie à un stade où cette perturbation est encore réversible.
- D- De déceler les différentes atteintes chez le travailleur exposé.
- E- De diagnostiquer une maladie professionnelle et sa déclaration.

Q25: Le principe du vase clos est :

- A- D'améliorer la qualité du produit fabriqué.
- B- D'isoler les espaces de travail où le travailleur pourrait travailler sans être dérangé.
- C- De rassembler les travailleurs dans le même espace.
- D- D'éviter les déperditions d'énergie enregistrées dans les grands espaces de travail.
- E-** D'éviter tout contact avec les produits manipulés.

Q26: Parmi les propositions suivantes concernant les troubles musculosquelettiques, laquelle est juste ?

- A. Les TMS sont le résultat de lésions soudaines ou spontanées
- B. Les TMS touchent certains secteurs particuliers
- C.** Les TMS constituent la principale cause d'absentéisme au travail
- D. Les TMS sont d'installation rapide
- E. Les TMS touchent essentiellement les membres inférieurs



Q27: Quelles sont les propositions exactes à propos du syndrome du canal carpien ?

1. Présence de paresthésies douloureuses dans le territoire du nerf radial
2. L'atteinte est sensitivo-motrice
3. La percussion antérieure du canal carpien provoque des paresthésies dans les trois premiers doigts
4. La flexion forcée du poignet, maintenue trois minutes, réveille les paresthésies dans le territoire du nerf radial
5. Prédominance féminine

A(1, 2)

B(1, 3)

C(2, 4)

D(3, 5)

E(3, 4)

Q28: Les facteurs de risque biomécaniques pour les TMS de la région lombaire (Bas du dos) sont :

1. Les postures statiques
2. Le stress
3. La manutention des malades
4. Le travail posté
5. La conduite des engins agricoles

A(1, 3, 4)

B(1, 2, 4)

C(1, 3, 5)

D(2, 4, 5)

E(1, 2, 5)

Q29: Les TMS sont des affections qui se caractérisent par:

1. Une symptomatologie très riche
2. Un taux de prévalence constant
3. Une atteinte des tissus mous
4. Une progression d'environ 20 % par an
5. Des expressions multiples

A(1, 3, 5)

B(1, 2, 4)

C(2, 3, 5)

D(1, 4, 5)

E(3, 4, 5)

Q30: Parmi les propositions suivantes concernant les troubles musculosquelettiques, laquelle est injuste ?

- A. Les TMS sont le résultat de lésions soudaines ou spontanées
- B. Les TMS sont des pathologies multifactorielles
- C. Les TMS résultent de l'application de contraintes mécaniques, soutenues ou répétées sur de longues périodes
- D. Les TMS sont d'installation et d'évolution progressive
- E. Les TMS touchent essentiellement les membres supérieurs